Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 8 Dhoulhajja 1446
4 Juin 2025

N° 86

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3380**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3381**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **3385**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3386**
Avis aux créanciers..... **3389**
Convocations
Sociétés anonymes **3390**
Sociétés à responsabilité limitée **3401**
Sociétés communautaires..... **3401**
Autres sociétés **3402**
Divers
Avis au public..... **3402**
Rectificatifs **3404**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'OFFICE DU COMMERCE DE LA TUNISIE **3405**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société Régionale de Transport de Siliana

Société anonyme

Capital social : 3.123.700 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba 6100 Siliana

MF : 000/M/A/T 1532276

Suivant procès-verbal du conseil d'administration exceptionnel en date du 21 Mai 2025 enregistré à la recette des finances Siliana le 21 Mai 2025 enregistrement n°25701110 Quittance n°M019175, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 23 Mai 2025, dossier n° 202539104 il a été décidé :

1- La nomination de Mr Adel Laabidi en tant que membre représentant le ministère de transport au conseil d'administration de la Société Régionale de Transport de Siliana, et ce, en remplacement de Mr Rachid Trabelsi.

2- La nomination de Mr Adel Laabidi en tant qu'administrateur délégué pour la gestion de la société régionale de transport de Siliana, et ce, en remplacement de Mr Rachid Trabelsi, et lui accorder, ou à toute personne à qui il délègue, tous les pouvoirs pour exercer ses fonctions dans le cadre des statuts de la société et la règlementation en vigueur et accomplir toutes les formalités d'enregistrements, de dépôt et de publication requises par la loi conformément aux dispositions de l'article 210 du code des sociétés commerciales et l'article 19 du statut constitutif de la société.

2025R01623SANB2

Nomination d'un Administrateur

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION HAYETT

S.A au capital de 15 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H.Bourguiba 1001 Tunis

MF : 0033578 V/A/M 000

RNE : 0033578V

CNSS : N°78-97719

Au terme du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2025, enregistré à la Recette des Finances, Rue Ghandi, Tunis, le 15 mai 2025, sous le n°25801678 quittance n°4536 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 21 mai 2025 sous le n° 202538265, il appert que l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer la société PGI HOLDING en qualité d'Administrateur pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

2025401899SANB2

Nomination d'Administrateurs

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «COMAR»

S.A. au capital de 75 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M.F : 000301L/A/M/000

RNE : 0000301L

CNSS N° : 00041852-45

Au terme du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025, enregistré à la Recette des Finances, Rue Ghandi, Tunis, le 20 mai 2025, sous le n°25802478 quittance n°M040278 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 22 mai 2025 sous le n° 202538742, il appert que l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer les sociétés SOCIF et AXA (1er siège, 2ème siège) en qualité d'Administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

2025401900SANB2

Société "Le Rocher du Cap"

Au capital en cours d'augmentation de capital de 1.600.000 Dinars à 2.800.000 Dinars

Siège social : Z.I de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

IU : 1696861 M

Objet : Exploitation de gîtes ruraux

Suivant PV de l'AGE en date du 19 mars 2025, enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 15.4.2025, Quittance N°M028489, enregistrement N°25500811 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 09.05.2025 sous le N°AC26622025, il a été décidé une augmentation du capital social de 1.200.000 Dinars en numéraire par l'émission de 120.000 actions de 10 Dinars chacune et dont voici ci-après les autres caractéristiques :

Montant du capital social à souscrire : 1.200.000 Dinars.

Prix d'émission : au pair, soit 10 Dinars par action, payable pour les actions souscrites, à raison de 2,500 Dinars, représentant le quart.

Durée de la société : 99 ans

Aucun avantage particulier stipulé dans les statuts.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : conformément aux lois et aux statuts.

Stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : conformément aux lois et aux statuts.

Dépôt des fonds provenant de la souscription : les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés au compte N°11066000000037978826 ouvert auprès de la banque "UBCI" agence Manouba.

Délai ouvert pour la souscription : 15 jours avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2025401905SANB2

Au service des professionnel

Arab Tunisian lease "ATL"

Société anonyme

Au capital social de 32.500.000 DT

Identifiant unique au registre National des Entreprises 492439 N

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajen

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire tenue le 23/4/2025 dont le procès-verbal a été enregistré le 29/4/2025 à la recette des finances de Charguia sous le n°25704831 quittance n°60114, déposé au RNE le 28/5/2025, quit. n°2025P52372118 il a été décidé :

1. Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2024.

2. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

3. Approbation des conventions visées par les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

4. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

5. Réaffectation, en résultats reportés, de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

7. Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2024,

8. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

9. Pouvoirs pour les formalités.

2025401913SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société l'Intérim du Nord (SARL)

Capital : 10.000 dinars

Siège social : 104 Rue Port Said - Bizerte

Matricule Fiscal : 0916675F

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 mai 2025, enregistré à la recette des finances Quai Tarek Ibn Zied Bizerte, le 20 mai 2025 quittance n°M046576, enregistrement n°25503614 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 22 mai 2025 sous le n°202538812 ; il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution volontaire de la société l'intérim du nord Bizerte.

- Nomination de Mohamed El Oueslati liquidateur en cette qualité, il dispose des pouvoirs les plus étendus.

Les créanciers sont tenus d'enregistrer leurs créances dans un délai de vingt jours à compter de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2025401928SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution de société

En vertu du procès-verbal datant le 31 octobre 2014, enregistré à Testour le 4/11/2014 sous n°14500989, quittance n°M011660, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Béja sous le n°D0114222010 en date du 20/02/2015. STE GREEN AGRICOL PRODUCTION S.U.A.R.L., au capital de 160 000 dinars, matricule fiscal 1160421 Q/N/M000, situé à la rue al Jala à Testour a été dissoute par décision de son propriétaire et gérant Mr Youssef Ben Laroussi Soussi qui devient propriétaire de tous ses biens meubles et immeubles.

2025R01580SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Don d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de donation établi d'un acte devant les deux notaires à Mateur M. Hkiri Mohamed Ali et Askri Hichem daté le 21 Mai 2025 enregistré à la Recette des Finances à Mateur le 21/5/2025 sous le numéro M038664, Sabri Ben Abdel Latif Ben Boujimaa Amri demeurant 54, cité errsaf Mateur Bizerte ont fait don au profit de son épouse Aida Bent Omar Bin Hsouna Tayachi demeurant 73 cité Sidi Abdalla mateur Bizerte de tout le fonds de commerce enregistré au registre national des entreprises sous le numéro 0622883F utilisés dans le commerce des chaussures et des produits en cuir en détail situés rue Mohamed Ali Mateur 7030 Bizerte.

Tout personne souhaite s'opposer doit soumettre ses objections à son adresse dans un délai de 20 jours à compter de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 28 mai 2025.

2025R01613FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances BIR EL KASSAA, quittance n°M039066, enregistrement n°24201374, Monsieur Jouini Mahfoudh a vendu à madame Stella Wafa la totalité d'un Fonds de commerce situé au 33 Av. de l'indépendance Cité Riadh Elmourouj 3, Ben Arous.

Les oppositions se feront au bureau de Maître Saidi Nissaf «avocate» sise au 18 avenue de Martyres El Mourouj 1 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au JORT. Toute opposition dépassant ce délai est non avenue. Cet avis a été publié au journal le Quotidien dans son édition du 22/5/2025.

2025R01614FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Fouchana, quittance n°M047662, enregistrement n°25201827, Société «SOFADET» a vendu à Monsieur Zoghbi Habib la totalité d'un Fonds de commerce situé à la Rue Wedi Tofeh, Cité Al-Ezdihar 2082 Fouchana, Ben Arous.

Les oppositions se feront au bureau de Maître Saidi Nissaf «avocate» sise au 18 avenue de martyres El Mourouj 1 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au JORT. Toute opposition dépassant ce délai est non avenue. Cet avis a été publié au journal le Quotidien dans son édition du 28/5/2025.

2025R01615FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sidi Hssin, quittance n°M056600, enregistrement n°25201777, Monsieur Jouini Abdallah a vendu à Monsieur Hichri Asef la totalité d'un Fonds de commerce situé à Résidence «Ines 1» Sidi Hssin, Tunis.

Les oppositions se feront au bureau de Maître Saidi Nissaf «avocate» sise au 18 avenue de martyres El Mourouj 1 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au JORT. Toute opposition dépassant ce délai est non avenue. Cet avis a été publié au journal le Quotidien dans son édition du 28/5/2025.

2025R01616FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation rédigé par le Notaire maître Ali Dhaou et son ascenseur daté le 20/5/2025 enregistré à la registre à la recette des finances Mornag le 21/5/2025 Quittance n°M044762, Mr Tarek Mahmoudi donne à sa Femme Mme Sana Ayari, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné toutes activités sis à l'Av. Habib Bourguiba Mornag.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 29/5/2025.

2025R01619FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 22/5/2025 à la municipalité de Dar Chaaben El Fehri et enregistré à dar Chaaben El Fehri le 23/5/2025 sous le numéro 25202095 et enregistrement n°M380595 - Sadok Ben Salem demeurant au n°11 avenue Habib Bourguiba Dar Chaaben El Fehri a renoncé à Monia Sassi demeurant au n°11 avenue Habib Bourguiba Dar Chaaben El Fehri la totalité du fonds de commerce exploité à tout commerce avec tous ses composants matériels et immatériels au local à la rue Ahmad Tlili à Nabeul. Les oppositions seront admises au local de Monia Sassi au n°11 avenue Habib Bourguiba Dar Chaaben El Fehri dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la publication au J.O.R.T.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Chourouk et le Quotidien le 29 mai 2025.

2025R01626FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 22/5/2025 à la municipalité de Dar Chaaben el Fehri et enregistré à Dar Chaaben El Fehri le 22/5/2025 sous le numéro 25201564 et enregistrement n°M035025 - Sadok Bensalem demeurant au n°11 avenue Habib Bourguiba Dar Chaaben el Fehri a renoncé à Monia Sassi demeurant au n°11 avenue Habib Bourguiba Dar Chaaben El Fehri la totalité du fonds de commerce exploité à tout commerce avec tous ses composants matériels et immatériels au local au n°9 avenue Habib Bourguiba Dar Chaaben El Fehri. Les oppositions seront admises au local de Monia Sassi au n°11 avenue Habib Bourguiba Dar Chaaben El Fehri dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la publication au J.O.R.T.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 29 mai 2025.

2025R01627FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation d'un fonds de commerce établi par les deux notaires à Gabès Kamel Ajala et Belgacem Louhichi daté le 24/4/2025 et enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabit de Gabès le 29/4/2025 sous le n°M033086 que Madame Fathia Ben Hechmi Baccar sis à la rue de Tunis N° 40 Gabès titulaire de la CIN 03243947 a fait donation pour sa quotte part à son frère Mohamed Salah Ben Hechmi Baccar sis à Cité el Misk Chmati Gabès titulaire de la CIN 03233494 concernant le fonds de commerce corporels et incorporels du café Galaxy MF 0725743N incie par héritage de sa mère decujus Doria Loussaif situé à la rue Ali Djemel Gabès qui a été publié au journal «Le Quotidien» daté du 7/5/2025 page 17 sous le N°IP225/3945. Toutes les oppositions seront faites à l'adresse du local objet de donation dans un délai de 20 jours de l'insertion de cet avis au JORT.

2025X00763FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de commerce de vente daté le 19/5/2025 enregistré à la recette des finances à Sakiet Eddeyer Sfax le 26/5/2025 sous le numéro 25201823, Monsieur Abdessalem Bredii a vendu à Monsieur Nayel Belkaid d'un fonds de commerce concernant «Cafeteria» situé entre Sakiet Eddeyer et Sakiet Ezzit Avenue Habib Maazoun Sfax à un prix de trente-cinq mille.

Les oppositions seront acceptées chez l'acheteur Monsieur Nayel Belkaid à l'adresse du fonds de commerces dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au jort.

Cette annonce a été publiée au journal «Assabeh» le 28/5/2025. PS250331.

2025X00764FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le contrat rédigé le 6/5/2025 enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 13/5/2025 n°25205446 quittance n°M056618.

- Chaker Bouazizi titulaire de C.I.N n°06045849 a vendu la totalité du fonds de commerce à Naziha Elyousfi avec ses composantes matérielles et immatérielles connu par le nom commercial café «Mosaïque» d'un prix égal à treize mille dinars (13.000.000).

- Les oppositions se font entre les mains de Maître Abdallah Zouaïda Avocat à Sidi Bouzid, 15 avenue Okbaa Ibn Nafaa Sidi Bouzid jusqu'au l'expiration des délais de l'opposition.

- Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» le 15/5/2025.

2025X00766FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 19/5/2025, quittance 41220, n°25201965, la société Cogelect distribution SARL a vendu à Société Cogelect plus SARL représentées par Faouzi Ben Hachmi Baccar CIN 01278535 le fonds de commerce exploité à l'activité commerce de quincaillerie et électricité au local sis au 36 rue du Koweït Tunis. Les oppositions se font entre les mains de Monsieur Imed TRIKI à l'adresse du fonds vendu.

Cet avis a été publié dans le journal "Le Quotidien" le 22/5/2025

2025401787FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 19/5/2025 et enregistré à la recette des finances rue Nelson Mandela le

23/5/2025 sous le n°252020227 quittance n°33565, Monsieur Mohamed Ben Mokhtar El ksaier, titulaire de la carte d'identité nationale n°00798441 en date du 14/2/2005 domicilié au n°3 avenue Ifriquiya Menzeh 5 gouvernorat de l'Ariana, a vendu toute la moitié du fonds de commerce conçu pour la vente d'articles ménagers et sanitaires exploité dans le local sis au rez-de-chaussée du N°62 Avenue de La Liberté - Tunis avec ses éléments matériels et immatériels et enregistré au RNE sous le n° A118122000, à Madame Houda Ben Hssin Chamekh, titulaire de la carte d'identité nationale n°04757026 en date du 8/3/2023 domicilié au n°3 avenue Ifriquiya Menzeh 5 gouvernorat de l'Ariana pour le prix de cent mille dinars.

Les oppositions seront acceptées pendant le délai de vingt jours à compter de la publication au J.O.R.T auprès de l'acquéreuse Mme Houda Chamekh à l'adresse du fonds de commerce sis au rez-de-chaussée du n°62 Avenue de La liberté - Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal «Essabah» le 27/5/2025 sous le n°24277.

2025401903FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 19 mai 2025, enregistré à la recette des finances de Douar Hicher en date du 22/5/2025 sous n°25201148, quittance n°M037732 monsieur Issam ben Hsan ben Mohamed Jabri titulaire de la C.I.N n°07347424 délivrée le 19/9/2024 à Tunis demeurant au 2 rue Kazakhstan cité des jeunes Douar Hicher Manouba a vendu à monsieur Abd Raouf ben Hamadi ben Saleh Zaher titulaire de la C.I.N n°07320213 délivrée le 10/5/2023 à Tunis demeurant au 35 boulevard de l'indépendance cité Ettadhamen Ariana la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue Ali Belhouane 4306 cité des jeunes Douar Hicher Manouba, ayant pour objet l'exploitation d'une BUVETTE.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'avocate Maître Turki Wafa à son cabinet sis au 32 rue Charles de gaulle Tunis.

La vente a été publiée au journal quotidien Achourouk du 27/5/2025.

2025401908FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances Charguia, le 27/5/2025 sous le n°25206070, quittance n°M069305, Madame Zakia Yahyaoui et Madame Arbia Yahyaoui, a vendu à Madame Sihem Jaballah, le fonds de commerce exercé dans le local situé au n°113 Avenue Londres Tunis. Les oppositions seront reçues au cabinet Maître Béchir Trabelsi, situé au 83 Avenue Mohamed 5, Belvédère center Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié dans le journal "Le Quotidien" le 29/5/2025.

2025401910FCCC2

Cession d'un FC

Par A.S.S.P. en date du 15/5/2025 enregistré à la R.f. Montplaisir la même date, sous le n°25202828, quittance n°M046770, LACHKHEM Souhail, CIN n°09610551, demeurant au 03 Rue Khartoum, Cité Chaker, Mégrine, Ben Arous, a cédé à MECHRGUI Mohamed, CIN n°07290946, demeurant au 13 rue 11013, Cité Ettadhamen, Ariana, la totalité du fonds de commerce d'un local commercial exploité pour vente de Fruits secs sis au n°03 rue el Hijaz, Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix total de dix mille dinars (10.000 DT), les oppositions auront lieu entre les mains du rédacteur de l'acte, Me Mannai Houcem. Avocat à la Cour, son bureau sis au n°6, rue du Hijaz, 1002 - Tunis Belvédère et ce, durant les 20 jours qui suivent cette publication au J.O.R.T. Annonce publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 30/5/2025.

2025401916FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 26 et 28 mars 2025 enregistré à la recette des finances rue de Paradis - Ariana le 24 avril 2025 sous le numéro 25204147 quittance 53804, la société DST PROD dont le siège social est sis à la résidence Aden, appartement Y, Ennasr 2 - Ariana, Tunisie a vendu à la société RED PROD dont le siège social est sis à l'appartement 2.2, immeuble Cristal Palace, Rue du Lac Annecy - Tunis, la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de production cinématographique au local situé à l'avenue UMA, route de Soukra, Km 2 - Ariana.

Les oppositions se reçoivent entre les mains de Monsieur Lawrance Al Hamoud à son domicile sis au 12, rue de la faculté, cité Ennasr 2 - Ariana et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce est parue le 24 mai 2025 au journal La Presse.

2025401918FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 7 mai 2025 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 12 mai 2025 sous le numéro 25202337 quittance n°M037982, la société ONE-TEL dont le siège social est sis à la rue Azzouz Rebaï, impasse n°5 - Manar 2, 2092 - El Menzah a vendu à la société GALAXIE STORE dont le domicile élu est sis au 52, avenue de Paris Tunis, la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de la vente des téléphones mobiles et ses accessoires au local situé au 52 avenue de Paris - Tunis.

Les oppositions se reçoivent entre les mains de la société ONE-TEL à son siège social sis à la rue Azzouz Rebat, impasse n°5 - Manar 2, 2092 - El Menzah, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette publication au JORT. Cette annonce est parue le 24 mai 2025 au journal La Presse.

2025401919FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 05/05/2025 enregistré à la recette des finances - palais des finances - Bizerte 8/5/2025 sous le numéro 25103208 n° de quittance M042844,

Madame Saadiya Guesmi, titulaire de la carte d'identité n°01454947, résidente au 20 rue Zaghouen Cité Ouvriers Zarzouna Bizerte, renonce à son fils Aleddine Dhaoudi, titulaire de la carte d'identité n°08992120, résident au lotissement de la conservation foncière Zarzouna Bizerte, qui accepte la totalité de ses parts avec ses éléments corporels et incorporels du fonds de commerce exploité au local sis à la route Bachater Bizerte, destiné pour la vente de produits de quincaillerie.

Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne, et ce au local d'exploitation du fonds à la route Bachater Bizerte.

Cet avis a été publié au journal «EL Chourouk» le 20/5/2025.

2025401920FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 21/5/2025 et enregistré à la recette des Finances Bouhaira le 22/5/2025 enregistrement n°25204288 quittance n°M059538, la société BOMBPILLS représentée par son gérant Mr Marwen Ben Ali Daly Hassan inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 1657702E, a vendu à Monsieur Khaled Ben Garci Ben Ali son CIN 06412812 demeurant à la rue de Kairouan n°186 Madina Jadida Ben Arous, l'intégralité du Fonds de Commerce qui consiste à une parapharmacie avec tous ses éléments matériels et immatériels exploité dans le local sis au rez-de-chaussée B2 B3 de l'immeuble Rosalys avenue de la Bourse les Berges du Lac 1053. Les oppositions doivent être faites auprès de madame Jihene Chaouachi au local sis au rez-de-chaussée B2 B3 de l'immeuble Rosalys avenue de la Bourse les Berges du Lac 1053 dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cet avis est paru aux journaux quotidiens «Achourouk et le Quotidien» du 31/5/2025.

2025401921FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notariée rédigé par les deux notaires à Bizerte : Maître Chbeb Sofien et Maître Dridi Mohamed en date du 7/5/2025 enregistré à Bizerte le 14/5/2025 n° de quittance M044768 par le quel Mr Nasseredine Riahi a cédé à titre de donation à sa mère Hinda Hammemi Les deux fonds de commerce : 1) Un restaurant (pizza - crêpe - sandwich) situé à la rue Ain Mariam Bizerte avec tous ses éléments matériels et moraux. 2) Un restaurant (pizza - crêpe - sandwich) situé à la même adresse avec tous ses éléments matériels et moraux.

Cette annonce a été publiée le 22 mai 2025.

2025401922FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 20 et 22 mai 2025, enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 26 mai 2025 sous le numéro 25201786, quittance n°M040847, les héritiers de Hichem Zarrouk, à savoir sa veuve Latifa Ferchichi N° C.I.N 00573110 et ses enfants :

Mouna Zarrouk N° C.I.N 00299964, Mouhamed Anis Zarrouk N° C.I.N 09350930 et Mouhamed Aziz Zarrouk N° C.I.N 07473037 demeurant Bloc C Ap 24 2ème étage Résidence des Lys Menzah 6 Ariana, ont cédé à Mr. Habib ben Barka, N° C.I.N. 05624599 demeurant au 43 rue Menzah, Bizerte, le fonds de commerce du Café sis à rue Tabakhanah boulevard Hédi Saidi Tunis.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk ainsi qu'au journal Le Quotidien du 29/5/2025.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Fethi Mokdad, matricule fiscal N° 459362 S, à son Etude sis au 14 rue du Martyr Mohamed Rjiba Bizerte, dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2025401932FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances El Marsa Tunis le 23/5/2025, quittance n°M074181 enregistrement n°25203468 société Renard Auto Services son siège social est à la rue Ibn Al-jazzar Mer bleu 2078 Tunis représenté par son agent Mohamed Jihad Al-Makni son domicile est à la Résidence Omran 15 Appartement C 34 cité EL-ghazala 2083 Ariana en sa qualité de vendeur en son nom propre et au nom de Sofian Jmili et Wassel Msahli a vendu à Badr Eddin AL-barkawi sis au 4 rue Abedelhamid Iben Badis Gamart Tunis et Soumia AL-barkawi sis au 33 rue Almalaha Tunis la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à rue Ibn Al-jazzar Mer bleu 2078 Tunis avec ses éléments corporels et incorporels. Toutes les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur et dans son domicile dans vingt jours à partir de la publication au JORT. Cette annonce a paru aux deux journaux Echourouk et le Quotidien le 30/5/2025.

2025401933FCCC2

Location gérance libre

Location Gérance Libre

Suivant acte SSP signé le 28 et le 31 Janvier 2025 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 7/02/2025 sous le n°25300074, quittance n°008800, la Société Ooredoo Tunisie (MF 789012H) a donné en Gérance Libre à la Société Maalouf International (MF 1126675R) le local commercial exploité au n°6 Av Habib Bourguiba Mahdia et destiné à l'activité d'agence de télécommunication, avec tous ses éléments corporels et incorporels et ce pour une durée de trois années commençant le 01/01/2025 et finissant le 31/12/2027 reconductible par tacite reconduction pour des périodes d'une année.

Les oppositions sont élues chez la gérante libre à l'adresse du local dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié dans deux journaux quotidiens Achourouk et le Quotidien du 16/5/2025.

2025R01466FCCC3

Location Gérance Libre

Suivant acte SSP signé le 6 et le 19 Mars 2025 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 11/4/2025 sous

le n°25301283, quittance n°025756. La Société Ooredoo Tunisie (MF 789012H) a donné en Gérance Libre à la Société Maalouf International (MF 1126675R) le local commercial exploité au n° 94 Av Habib Bourguiba Bizerte et destiné à l'activité d'agence de télécommunication, avec tous ses éléments corporels et incorporels et ce pour une durée de trois années commençant le 01/02/2025 et finissant le 31/01/2028 reconductible par tacite reconduction pour des périodes d'une année.

Les oppositions sont élues chez la gérante libre à l'adresse du local dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié dans deux journaux quotidiens : Achourouk et le Quotidien du 16/5/2025.

2025R01467FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/3/2025, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 18/4/2025 quittance n°30693, enregistrement n°25302416, Osra Bent Ammar Ben Belgacem Ammar, demeurant Wadi Gallat Sidi Alouane Mahdia a loué à Ridha Ben Abdallah Ben Jemii Dhwafli demeurant Thmad Gasserine la totalité du fonds de commerce sis à cité Ibn Al jazzar Hiboun Mahdia exploité comme Café première classe nommé «Della Fortuna».

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de la propriétaire à l'adresse sus -indiquée dans les 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2025S00696FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances rue El-jazira Tunis le 21/5/2025 Quittance n° M 035862 et enregistrement 25301420 Amor Mansouri a élisant domicile au 90 rue teinturerie Tunis a loué à Mohamed Walid Derbali élisant domicile au 96 rue teinturerie Tunis la totalité du fonds de commerce exploité au local 96 rue teinturerie Tunis avec ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'une seule année commençant le 13/5/2025 à 12/5/2026. Cette annonce est parue au journal Echourouk pour le 30/5/2025.

2025401934FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne des Personnes Déterminées

Adresse : 11, rue Montréal, El Mourouj 4, 2074.

Objectifs :

Contribuer à aider des aveugles et des personnes ayant des besoins spéciaux.

Soutenir les efforts de l'stat pour faire progresser les personnes ayant des besoins spéciaux.

Sensibilisation en vue d'intégrer ces personnes dans la vie publique.

Encourager les personnes ayant des besoins particuliers à prendre des initiatives et à participer à la vie publique.

Membres :

Farhat Manai : Président

Mohamed Tawfik Najjar : Trésorier

Naima Chahidi : Secrétaire générale.

2025R01551APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne des Juristes du Centre

Siège : 05 Rue Iranda, Lotissement Jorfel, Quartier Okba, Route de Hafouz, Kairouan.

Objectifs : Contribuer au développement des sciences juridiques chez les chercheurs et les étudiants, en collaboration avec les intervenants dans le domaine juridique. L'association s'engage, dans l'exercice de ses activités, à respecter les réglementations en vigueur, notamment celles relevant des prérogatives des structures publiques ou soumises à des régimes juridiques particuliers.

Membres :

- Président : Ghassen Al-Ayadi

- Trésorière : Mouna Belhoudi

- Secrétaire générale : Afef Amri.

2025R01562APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de festival international de Kebili

Siège social : 1 avenue des Martyrs Kebili.

Objectifs :

Veiller à la mise en œuvre du programme du festival international de Kebili.

Participer à l'organisation des manifestations et activités culturelles dans le gouvernorat.

Participer au soutien de la culture et des initiatives artistiques des jeunes.

S'ouvrir aux différentes associations concernées et soutenir les moyens de coopération avec elles.

PV n°31305 en date du 5 décembre 2024

Président : Mohamed ben Boubaker

Secrétaire général : Bassem Benhammadi

Trésorier : Samir ben Mansour.

2025R01584APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom : Association Kenpo-Kai Tunisia (A.K.K.T.)

Siège : 13 Avenue Habib Bourguiba Bureau n°01 Etage n°1, Ariana 2080.

Objectifs : L'association a pour objectif la formation et l'encadrement des jeunes, leur encouragement et le développement de leurs capacités physiques et techniques, ainsi que leur élévation aux plus hauts niveaux sportifs et moraux. Elle s'engage également à participer aux différentes compétitions sportives placées sous la supervision de la Fédération Tunisienne de Yoseikan Budo à laquelle elle est affiliée.

Spécialités : KENPO-KAI.

Les Membres :

- Président : Mourad Saâdallah.

- Trésorier : Nidham Abdelkefi.

- Secrétaire Générale : Amira Saâdallah.

- Membres : Hafedh Ghadhoun / Marwa Raddadi / Imed Cheffi / Mefteh Hzami.

2025R01604APSF1

Constitution d'une association

Constitution de l'association : Association Najma des femmes

Siège social : Immeuble Ouswa, Route de Médenine, Km2 code postal 3200

Sujet : femme et citoyenneté

Présidente : Souad Boussaffa Filali

Vice-présidente : Besma El-Makni

Secrétaire générale : Sarah El-Ayeb

Trésorière : Haifa Saâdallah

Membre : Leila Sahnoun

Objectifs : L'association a pour objectif de soutenir les efforts de l'Etat dans l'encadrement des femmes et de contribuer au traitement des différentes problématiques sociales en lien avec la condition féminine.

La réalisation de ses objectifs dans la régie et le respect de la loi fournir des conseils et des orientation aux femmes et citoyenneté

Mise en oeuvre des relations avec les institutions sous tutelle.

2025R01648APSF1

INFORMATION

Nom de l'association : Association des Enseignants Retraités de l'ENIS.

Lieu :

Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax

Sujet : Socioculturelle.

Objectifs :

- Renforcer les liens de solidarité et de fraternité entre ses membres en créant des opportunités de communication directe entre eux.

- Soutenir l'établissement dans ses efforts pour plus d'ouverture sur le milieu universitaires.

- Coopération avec les associations et les structures qui œuvrent à la réalisation d'objectifs similaires et ce dans le cadre de la politique du pays dans ce domaines.

P.V. N°9966 du 09 mai 2025

Membres fondateurs :

- Farhat REKHISS en tant que président de l'association

- Ayadi HAJJI en tant que secrétaire général de l'association

- Slimane GABSI en tant que trésorier de l'association.

2025X00760APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Nom : Groupement de développement «zone irriguée Joubeur»

Objectif : Fournir de l'eau d'irrigation.

Siège social : Jouabeur Ennajet Kerkennah

Décision de constitution / une déclaration visant à former un groupement de développement agricole délivrée par monsieur le gouverneur de Sfax datée du 13 juillet 2020

- Président du conseil d'administration : Abd Alraouf Essghaier

- Trésorier : Sabeur Gueldich

MF : 1834477/E

2025X00765APSF1

Constitution d'une Association

Nom de l'Association : Association Amicale du personnel et des cadres de l'hôpital Charles Nicolle

Siège de l'Association : 51 Rue 9260 Jebel Jelloud

Objet de l'Association : Etablissements d'une Association amicale.

Objectifs :

- Apprécier la cordialité et la collaboration entre le personnel et les cadres de l'hôpital Charles Nicolle

- Développer la coopération entre eux dans les domaines sociaux et culturels

- Organiser des activités culturelles et récréatives pour les membres et leurs familles

Composition du Conseil d'Administration :

- Présidente : Dhekra Samdi

- Vice-présidente : Nabil Dridi

- Secrétaire générale : Sokaina Ktari

- Secrétaire général adjoint : Chaker Chaïbi

- Trésorier : Mounir Daghbouji

- Trésorier adjoint : Hafnaoui Mejri

- Membres : Arbia Al Arkoubi - Walid Belrhim.

2025401830APSF1

Constitution d'une association

Nom : Forum de Mohammed Laroussi Metoui pour les Lettres et la Culture

Siège : 5 Rue Claude Bernard, Belvédère, Tunis

Genre : Association culturelle

Objectifs :

1) Faire connaître, par l'étude et la publication, l'héritage littéraire, intellectuel et scientifique de feu Mohammed Laroussi Metoui.

2) Contribuer à la mise en valeur des questions littéraires et culturelles tunisiennes et arabes, relatives aux domaines littéraires, intellectuels et scientifiques qui formaient les centres d'intérêt de M. L. Metoui et de son œuvre.

Comité directeur : Président, Vice - président, Secrétaire général, Trésorier et deux membres.

- Président : Ibrahim Ben Mrad

- Secrétaire Générale : Nafla Metoui

- Trésorier : Sallami Laamari.

2025401888APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière à l'enchère publique

1- Poursuivant : Slim Doula, domicilié à Ayen Zagwan Tunis.

2- Avocat poursuivant : Maître Saad Ammar avocat auprès de la cour de cassation, Demeurant à la rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa.

3- Partie saisie : Ahmed MALOUCH domicilié à hay ennouhouth, Gafsa.

4- Immeuble saisi : immeuble immatriculé sous le numéro 19758 Gafsa appelé SAMIA, sis à errheba Gafsa Nord GAFSA C'est une immeuble à usage agricole sa superficie est 270405 mètres carrés.

5- Mise à prix : Un million cent quatre vingt six mille huit cent quarante sept dinars 500 millimes (1.186.847.500d).

6- Date d'audience : Lundi sept juillet deux milles vingt cinq (7/7/2025) à neuf heures du matin et heures suivantes, devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première Instance de Gafsa.

7- Visite des lieux : la visite de lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et doit consigner le tiers du prix, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2025R01611VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : AL Daghbagi AL Baazouzi ; demeurant à Sbeïtla Kasserine.

Partie poursuivie : Al Azhar ben Belgacem Hamamdi ; demeurant à Elathar Sbeïtla - Kasserine.

Avocat poursuivant : Maître Ghorbali Hassen, sis à l'avenue Salloum Sbeïtla.

Désignation des immeubles à vendre : Il s'agit de la totalité de la quote-part que possède la partie poursuivie dans un terrain agricole d'une superficie totale de 30885 m², sis à Machrek El Chams Sbeïtla-Kasserine objet du titre foncier 28796 Kasserine, les parts saisies sont égales à 11782.280961

Mise à prix : le prix total des parts indivises mises aux enchères publiques est de 131431.214DT outre les frais de poursuite et de l'expertise

Date et lieu de la vente aux enchères : elle aura lieu devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Kasserine le 30/6/2025

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et de plus ample s'adresser au bureau de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Remarque : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être menus d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2025R01635VEPA1

Vente aux enchères

Partie poursuivante : Tunisie Plastiques Systèmes ; Zone industrielle Sidi Abdelhamid Sousse I.Unique 0850580N.

Partie saisie : Mohamed Dali ; Rue Sidi Nasser route de Sousse; Sahline 5012 ; c.i.n 05645839.

L'avocat poursuivant : Maître Lotfi Raies M.F. 992683/G rue de l'indépendance Sousse.

Immeuble saisi : l'immeuble objet du titre foncier n°88869 Monastir se compose d'un habitat de 232 m² se composant d'un garage un salon un couloir une cuisine équipée deux chambres et une terrasse ; Hypothéqué au profil de la BIAT de 160.000,000 dinars et 70.000,000 dinars.

Mise à prix : 193.240,000 dinars et outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

La vente sera procédé le 02/7/2025 à 9h et suivant à la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

Visite de l'immeuble pendant les heures du travail, le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant, ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2025S00702VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le poursuivant : Jocelin Guerira, titulaire de la C.I.N. n°08430074.

Partie poursuivie : Jamel Guerira, titulaire de la C.I.N. n°02829357.

Avocat chargé de poursuite : Maître Anas Boukamcha. Immeuble bouzaabia rayhane 2ème étage bureau n°209 Centre Urbain - Avenue Ibn Jazzar - 4000 Sousse.

L'immeuble mis en vente : Un petit magasin situé à la Rue de la République Zaouet délégation Alzaouet Alkesiba Althraet Gouvernorat de Sousse, avec une bande de terrain adjacente de son côté sud, bordé au : Sud : Ghenaya Bouguezzi, Est : Rue de la République où l'entrée du magasin, Nord : entrée de la maison de Salah Guerira et Ahmed Guerira, Ouest : la maison de Salah Guerira et Ahmed Guerira, superficie du magasin : 25 m², superficie de la bande : 5m².

Mise à prix : Vingt quatre mille dinars (24.000,000 dt).

Date de l'adjudication : Jeudi 3/7/2025 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sousse 1.

La visite de l'immeuble : Se fait pendant les heures du travail administratif

Pour plus de renseignements et pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sousse 1 ou l'étude de l'avocat poursuivant.

Pour participer aux enchères il faut consigner à la trésorerie générale, le 1/3 du prix d'ouverture, ou présenter un chèque certifié par un avocat à la cour d'appel et pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2025S00706VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Melliti Emna

Avocate à la cour de cassation

Partie poursuivante : La Banque de Tunisie, S.A, siège social, 02 rue de la Turquie, Tunis représentée par son PDG. Identifiant Unique 0000120H

L'Avocat poursuivant : Maître Melliti Emna - Avocate à la cour de cassation - 18 rue Ressas El Menzah 1 - tél/ 71 230203

M.F : 81033HAP000

Partie poursuivie : Mr Mondher ESSAMET, C.I.N n°01297525 demeurant à l'avenue de L'U.M.A, Cité Jawhara Bloc A3, Appt n°13 La Soukra 2036, et à l'hôtel Nawres Mrezga Nabeul.

Immeuble saisie et mis en vente : la totalité des 543 parts/6381 parts indivises, revenant à la partie poursuivie dans la propriété dénommée «Naziha 328» objet du titre foncier n°38215 Tunis, qui consiste en la parcelle n°6 du plan du morcellement du dit titre, divisé en huit parcelles, sise à Hammamet gouvernorat de Nabeul sur la route Nabeul Hammamet situé dans une Zone urbaine délimité par les parcelles n°5-8-7 du dit plan,

alimentée par l'électricité et l'Eau potable, le dit titre est inclue dans le plan d'aménagement du territoire de l'année 2009, approuvé par la municipalité d'Hammamet.

Mise à prix : est fixée à trois cents vingt mille Dinars (320.000d000) frais en sus.

Date et lieu de l'Adjudication : Le lundi 7 Juillet 2025 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Grombalia.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus ample informations consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première Instance de Grombalia ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2025401909VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivante : La Banque Tuniso Libyenne B.T.L. Société anonyme, M.F. : 0033272 D. sise à l'Avenue Maître Beji Kaied Essebsi, centre urbain nord, Tunis. En sa qualité de créancière saisissante.

Partie saisie : Ouajdi Ben Neji Ben Ahmed Skhiri C.I.N. n°0588733, demeurant 3 rue Hmidi Menzah. Tunis.

Caution hypothécaire de la société touristique Golden Beach, et partie saisie.

Avocat poursuivant :

Maître ATALLAH Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

Les parts indivises objet de la vente :

Description : l'immeuble consiste en une villa à usage d'habitation sise au 3 rue Hmidi El Menzah 1 Tunis objet du titre foncier n°120553 Tunis, situé dans un quartier résidentiel et commercial à grande fréquentation, au centre de l'arrondissement d'El Menzah dont se trouve tous les services publiques et commerciaux, le transport et autres, le quartier se situe près du complexe sportif d'El Menzah, du parc du Belvédère, à coté du quartier Mutuelle ville qui est une zone luxueuse et à grande importance immobilière. L'immeuble se trouve au milieu de villas individuelles de standing et d'immeubles à vocations diverses.

Contenances : l'immeuble contient une villa bâtie sur une parcelle de terrain dune superficie de 525 m² objet du T.F. 120553 Tunis.

La villa est composée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et on trouve aussi un rez-de-jardin où se trouve la cuisine et le garage pour voitures, se trouve également une mezzanine avec une seule pièce entourée par un jardin extérieur.

La superficie totale de tous les étages est de 441 m².

Désignation de l'immeuble : l'entrée de l'immeuble par un jardin qui entoure la villa des quatre cotés dont le sol est couvert dans sa majorité avec un carrelage marbré. La villa possède trois entrées, une principale, la deuxième entrée par l'abri des voitures, la troisième se trouve à l'arrière de la villa par l'espace annexé à la cuisine.

La villa se caractérise par un style architectural simple inspiré du traditionnel tunisien, aussi par les matériaux utilisés à savoir le carrelage, la boiserie, et autres matériaux.

L'experte a constaté la présence de quelques fissures qui n'existaient pas en 2021, elle a confirmé qu'il faut prendre l'avis d'un expert en la matière pour déterminer les causes de ces fissures ainsi que les solutions nécessaires.

L'une des copropriétaires a déclaré à l'experte que de ces fissures sont dues aux travaux fourrage et de construction effectuées par le voisin du coté arrière de l'immeuble et qui ont causées le déplacement du sol de la construction ainsi que les fissures.

Compositions : - le rez-de-chaussée : se trouve l'entrée de la villa par le jardin et composé d'un * hall qui représente un espace ouvrant sur l'entrée principale d'une superficie de 12,5 m² consiste en un couloir pour l'accès aux étages, les murs du hall sont couverts par une faïence traditionnelle tunisienne. Le sol est en marbre Thala.

* Un salon : qui représente un espace ouvrant sur un balcon donnant sur le jardin du coté par des grandes fenêtres au long du salon, le sol est en marbre Thala (Noisette Thala), le plafond en staff décoré par des formes traditionnelles.

* Une chambre à coucher : d'une superficie de 29 m² donnant sur le jardin du coté par le balcon menant au salon, avec le sol en marbre Thala.

* Une salle de bain : 9,6 m², les murs en faïence de moyenne qualité.

- Le Rez-de-jardin : on peut y accéder par le rez-de-chaussée et le jardin à l'arrière de la villa ainsi que par l'abri des voitures par des escaliers qui se trouvent au hall principal.

* Un séjour et salle à manger : consiste en un espace ouvert donnant sur la terrasse et le jardin de la partie arrière d'une superficie de 18,6 m², le sol est en marbre Thala décoré par des petits carreaux de marbre italien (Rouge de Vérone).

* La cuisine : donnant sur une terrasse arrière ouvrant sur le séjour et la salle à manger, les murs en faïence de moyenne qualité, l'agencement est ordinaire et simple, il est en bois teinté.

- La Mezzanine : consiste en partie de l'étage à cause du décalage du niveau du sol, on trouve une pièce d'une superficie de 19,5 m² et un hall de 9 m², le sol est en granito marbre et équipée de tous les réseaux et du chauffage central. Le hall est meublé par une armoire en bois de 4 mètres.

-le 1er étage : se compose d'un hall, un salon ouvrant sur des escaliers de 27 m², ouvrant aussi sur 3 chambres, une salle de bain et une petite cuisine.

La première pièce est une chambre à coucher principale de 26 m² ouvrant sur un balcon avec le sol en carrelage marbré et équipée du chauffage central.

La deuxième chambre à coucher d'une superficie de 12 m² ouvrant sur le balcon avec le sol en carrelage marbré et équipée du chauffage central.

La troisième chambre à coucher de 13,5 m² avec le sol en carrelage marbré et équipée du chauffage central.

Une petite cuisine de 5,8 m² avec les murs en faïence de moyenne qualité, l'agencement est ordinaire et simple, il est en bois teinté.

Une salle de bain de 8 m², les murs et le sol en faïence de moyenne qualité.

Les parts indivises revenant à la partie saisie Ouajdi Skhiri s'élèvent à 183,75 parts indivises de la totalité de l'immeuble objet du T.F. n°120553 Tunis qui est d'une superficie de 525 m² qui correspond à 525 parts (183,75 / 525).

Mise à prix :

Cinq cent trente sept mille neuf cent cinquante Dinars (537.950,000) hors frais.

Date et lieu de vente :

Mardi 1 Juillet 2025 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Tunis.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

2025401930VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Leila Jbara

Avocat

Avenue Farhat Hachad Béja

Parties poursuivante : Haifa, Mohamed Amine, Amani, Moujib Elrahman fils Habib ben Abedel Aziz El Jabri, demeurant à l'étude Maître Leila Jbara Avenue Farhat Hached Béja.

Avocat poursuivant : Maître Leila Jbara Avenue Farhat Hached Béja.

Parties poursuivie : Chadlia, Dalila Baya, Wahida, Bilel, Mohamed et Boutheina fils Mohamed Ali El jabri demeurant à El Hamrounia Béja Nord Béja

Immeuble soumis à la vente : La totalité du 680 .749 m² /1945m² du titre foncier 25116 Béja consiste en la parcelle n°108 et La totalité du 2643 .550 m² /7553m² du titre foncier 25117 Béja consiste en la parcelle n°51.

Mise à prix : Trente et un mille cent quatre vingt seize dinars (31 196 000) selon l'estimation inscrite au rapport d'expertise rédigé par Mr Mohamed Béchir Tounsi en exécution de l'ordonnance sur requête n°8875 de Mr le président de 1ère instance de Béja en date du 21-10-2024.

Remarque : Toute personne désirant participer aux enchères doit au préalable consigner le tiers de la mise à prix moins à la trésorerie ou présente un chèque certifié ou une garanties bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers l'obligation de l'autorisation du gouverneur.

Date et lieu de la vente : le jeudi 10-7-2025 à partir de 9h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Béja.

2025401935VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

République Tunisienne

Ministère de la Justice

Tribunal de première Instance de Monastir

Répartition des fonds, affaire n°364/2025

Du greffier du service de distribution d'argent du tribunal de première instance de Monastir

Et puis,

Conformément aux articles 467 et 468 du Code de procédure civile et commerciale, et sur la base de l'autorisation délivrée par le juge chargé de la répartition des fonds près le Tribunal de première instance de Monastir le 4/10/2025.

Et sur les dispositions de l'article 465 du Code de procédure civile et commerciale

Et sur la demande de distribution présentée par Maître Manel Dhaouadi, l'avocate à Jemmal, au nom de sa cliente : Samisha Bahroun et ceux qui l'accompagnent contre société Blaiti de confection en la personne de son représentant légal situé sur la rue Abdullah Farhat à Al-Wardanin et le reste des créanciers et opposants.

Et sur les sommes assurées d'un montant de 15 730 812 dinars, sous réserve du certificat de dépôt n° 2025/14 du 14/02/2025 et du reçu d'assurance n°M072297 du 24/7/2023.

Quiconque désire contribuer à la répartition de l'argent doit présenter, dans les trente jours de la présente publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, la preuve de sa dette par l'intermédiaire d'un avocat au greffe du tribunal précité, sous peine de déchéance de son droit à cette contribution. Le présent avis a été établi conformément aux dispositions des articles 466 et 468 du Code de procédure civile et commerciale.

2025S00705VEPA2

Désignation d'un liquidateur judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°23365 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 21/5/2025, M. Sadok Mosbah, liquidateur judiciaire (12 Rue Menvielle Sousse, Tél : 9996170) est désigné pour liquider la voiture du type SANDERO immatriculée sous n°9336 TU 197 et ce entre les héritiers du feu Mohamed Ali Zaidi.

2025S00707VEPA2

Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

SOCIETE FARMASI TUNISIE

RNE : 1291568M

CNSS : 551313-62

En vertu du jugement rendu par le Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le N°1054 en date du 20-5-2025, il a été décidé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la Société FARMASI TUNISIE.

Monsieur RIDHA MEJBRI a été désigné administrateur judiciaire pour étudier le programme de redressement proposé par la société, émettre un avis à son sujet et le modifier si nécessaire, tout en contrôlant les actes de gestion tels que l'inventaire de ses actifs et leur évaluation.

Madame Héla Ben Mansour a été désigné juge contrôleur.

Les créanciers éventuels doivent remettre les originaux de leurs créances au bureau de l'expert comptable sis à Montplaisir, rue 8002, immeuble Espace Tunis Bloc B - 5ème étage appartement B5-5 dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2025401904VEPA2

Vente immobilière au plus offrant

Société les ateliers du bois industriel de Tunisie ABIT

Identifiant Unique : 0578458N

En vertu de l'ordonnance sur requête rendue par le tribunal de première instance de Tunis le 29/4/2025 le syndic de faillite propose de vendre au plus offrant par cahier de charge l'immeuble terrain à usage industriel d'une superficie approximative de 5750 m² situé à la zone industrielle gbilatte baja et ce par l'acceptation de l'offre le plus élevé avec la payement des frais divers (frais de rédaction du contrat, frais d'enregistrement, frais de possession ..) qui sont à la charge de l'acheteur.

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer deux cents dinars (200dt) non remboursable

- Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite doit prendre contact avec le syndic de faillite à son adresse 55 Kheireddine Pacha 2ème étage bureau B2 Montplaisir - Tunis Tél : 24 60 80 91 / 29 37 73 58

- L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention : «Ne pas ouvrir - appel d'offre vente immobilière La société les ateliers du bois industriel de Tunisie»

- Les offre doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de maître Mokhless Youssef adresse 55 Kheireddine Pacha 2ème étage bureau n°B2 Montplaisir Tunis, au plus tard le 30/6/2025 (le cachet de la poste fait foi).

2025401911VEPA2

Appel d'offres pour la Cession de la Société le Monde du Cable

Siège social : ZI, Route Essomaa Beni Khiar 8060

IU : 906833W

Suivant décision rendue par Monsieur le juge d'entreprise au tribunal de première instance de Nabeul en date du 27/5/2025 sous n°25 bis, le commissaire à l'exécution M. Lotfi KHELIFI dont l'étude est au 23 avenue des Etats Unis d'Amérique 1002 Tunis Belvédère informe le public qu'il se propose de céder par voie d'appel d'offres suivant cahier des charges pour la cession à un tiers de la société le Monde du Câble.

Les actifs de la société transférée consistent en une unité complète moderne de production des fils électriques sous forme de câbles située à "Diar Ben Salem" délégation "Beni Khiar" gouvernorat de Nabeul, implantée sur un terrain titré d'une superficie totale de 11.857 m² et d'une surface bâtie d'environ 10.000 m².

Tout soumissionnaire intéressé par le présent appel d'offres pourra visiter la société après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de la somme de 200 dinars non remboursable.

Le dernier délai pour l'envoi des offres par Rapid-Poste est fixé au 30 juin 2025.

Pour plus de renseignements contacter le n°52375435 Email: khelifi.lotfi@planet.tn

2025401927VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE LAND'OR

S.A au capital : 13.784.285 dinars

Siège social : Bir Jedid 2054 Khelidia

Identifiant unique : 0496254V

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle le lundi 30 Juin 2025 à 11 Heures à l'Hôtel SHERATON Tunis Avenue de la Ligue Arabe, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé relatifs à l'exercice 2024;

- Lectures des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2024 ;

- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2024 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

- Nomination et/ou renouvellement des mandats des administrateurs ;

- Renouvellement de mandat de commissaire aux comptes;

- Fixation du montant des jetons de présence;

- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Dans ce cas, la Société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et que ce dernier soit parvenu à la Société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants permanents des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

2025R01610SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de base des services agricoles

"COOPERATIVE EZZOUHOUR"

Société anonyme

Capital social : 25000 dinars

Siège social : Rue Othmene Bel Aid - 8060 Beni Khiar

Matricule fiscal : N° 1879552/R/N/M/000

Le conseil d'administration de la Société mutuelle convoque tous les adhérents à assister à l'assemblée générale de la société à l'espace cité à l'avenue de l'environnement Beni Khiar en réponse au premier appel le Mardi 24 Juin 2025 à 10 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport moral et financier pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

3) Discutions et Approbations des rapports.

4) Donner le quitus aux administrateurs.

NB :

- Les adhérents ont la faculté à partir du huitième jour précédent cette assemblée de prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès-verbaux du conseil d'administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes.

- L'adhérent empêché peut donner un mandat certifié de le représenter à l'assemblée générale.

Le mandataire doit être un autre membre de la société mutuelle ou le conjoint du mandaté ou un de ses ayants droit majeurs ou ses ascendants ou un allié.

2025R01612SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée Générale Ordinaire

Société «POLYBETON»

Société Anonyme

Au capital de 6.970.000 Dinars

Siège social : Bureau A 7 - 9 Cléopâtre Centre Urbain nord

N° CNSS : 063063-13

IU : 0006394K

MF : 006394K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société POLYBETON sont convoqués pour deux (02) assemblées générales ordinaires :

I- Le mercredi 25 juin 2025 à 10 heures qui se tiendra au Centre Urbain Nord Cléopâtre Centre Bureau A-7-9 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des états financiers de l'exercice 2024 ;

2. Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2024 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2024 ;

5. Approbation des conventions réglementées contenus dans le rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2024 ;

6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024;

7. Affectation des résultats ;

8. Délégation de pouvoir.

II- Le mercredi 25 juin 2025 à 11 heures qui se tiendra au Centre Urbain Nord Cléopâtre Centre Bureau A-7-9 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Renouvellement des mandats ou éventuellement nominations des administrateurs.

2. Renouvellement ou Nominations du Commissaire aux comptes.

3. Questions diverses.

2025R01617SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le 24 juin 2025

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DU PARC

D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE BIZERTE

Société anonyme

Au capital de 7.630.000 DT

Registre National des Entreprises / Matricule Fiscal : 0027836F

CNSS : 175705-38

Les Actionnaires de la Société de Développent et D'exploitation du Parc d'Activités Economiques de Bizerte, Société anonyme au Capital de 7.630.000 DT dont le siège social est sis à Bizerte au 241-243 avenue Habib Bourguiba, Rue Ali Daham, sont convoqués le mardi 24 juin 2025 à l'assemblée Générale Ordinaire à partir de 10h00 du matin à l'Hôtel Nour (Zone Touristique Sidi Salem, Bizerte 7000) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture, examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au titre de l'exercice clos le 31/12/2024.

2- Lecture du rapport Général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024.

3- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024.

4- Approbation des opérations visées par l'article 200 et suivant et l'article 475 du code des Sociétés Commerciales.

5- Affectation du résultat 2024 et du résultat reporté 2023.

6- Fixation des jetons de présence pour la gestion de l'exercice 2025 et fixation de la rémunération des membres des commissions.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

2025R01618SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TELNET HOLDING

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Capital social : 12.130.800 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Ennour Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis Mahrajene

Identifiant Unique : 0496236W

Les actionnaires de la société TELNET HOLDING S.A sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 15 juillet 2025 à 11 Heures à l'Hôtel Golden Tulip El Mechtel sis à l'Avenue Ouled Haffouz El Omrane 1005 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A pour l'exercice 2024.

3. Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2024.

4. Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2024;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2024;

6. Quitus à donner aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024.

7. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2024

8. Examen et approbation de la reconduction des conventions et opérations entrant dans le champ d'application de l'article 25 des statuts de la société, ainsi que des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

9. Lecture du rapport ESG relatif aux domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance au titre de l'exercice 2024.

10. Renouvellement des mandats des administrateurs et/ou nomination de nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration.

11. Ratification de la nomination d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

12. Nomination de deux administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration.

13. Nomination des Commissaires aux comptes pour les exercices 2025, 2026 et 2027

14. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2025R01624SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon SODICAB

SA au capital de 3900.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Jarre 8000 Nabeul

Messieurs les actionnaires de la société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 3 Juillet 2025 à 10 heures au siège social, Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2024

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2024

4. Quitus aux administrateurs

5. Affectation du résultat de l'exercice 2024

6. Fixation du montant des jetons de présence.

2025R01625SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

POLYCLINIQUE LES JASMINS

Société Clinique Les Jasmins SA

Capital social : 7 002 000 DT

Siège social : Lot E 18, Centre Urbain Nord 1003 Tunis

Identifiant Unique : 0001743P

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société «Clinique Les Jasmins» vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui aura lieu le Jeudi 26 juin 2025 à 16:00, à la salle des conférences de la «Clinique Les Jasmins» sise au Lot E18 centre urbain nord, 1003 Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice de 2024 et déclaration de fonctions des dirigeants en application des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2024

3. Examen et approbation des états financiers arrêté au 31 décembre 2024

4. Approbation des opérations prévues par l'article 200 du Code des sociétés commerciales

5. Affectation du résultat de l'exercice 2024

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2024

7. Jetons de présence;

8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

Conformément aux statuts de la société, tout actionnaire peut se faire représenter dans la réunion de la présente assemblée par un autre actionnaire ou par un mandataire muni d'un pouvoir dûment signé.

Les documents suivants sont à votre disposition au siège de la société à partir du 11 juin 2025 :

- Le rapport de gestion au titre de l'exercice 2024 ;

- Les rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2024 ;

- Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024;

- Le projet des résolutions;

- La convocation publiée au BORNE et au JORT;

- Les statuts de la société.

2025R01628SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Tunisie Porcelaine

SA au capital de 18.360.000 dinars

Siège social : BP 17/1135 Naassen

Identifiant Unique : 0018909E

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE PORCELAINE sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société sise à Naassen Tunisie, le lundi 30 Juin 2025 à 10h30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2024

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2024

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024

- Quitus aux administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2024

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration

- Questions diverses.

2025R01629SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 30 juin 2025

LA MEDITERRANEENNE DE DISTRIBUTION "MEDDIS"

Société anonyme

Au capital de 19.500.000 dinars

Siège social : Centre Commercial Tunis City, Sabbalet Ben Ammar-2032 Ariana

Identifiant unique : 783 298M

Le conseil d'administration réuni le mardi 27/05/2025, a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire le lundi 30 juin 2025, à 10h au 72 bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement des délais de convocation.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

4. Approbation des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2024.

5. Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Affectation du résultat de l'exercice 2024.

8. Fixation des jetons de présence.

9. Ratification de la nomination de deux nouveaux administrateurs.

10. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

11. Pouvoirs en vue de formalités.

2025R01631SANB3

Convocation à la deuxième assemblée générale ordinaire de l'année 2025

Société de Gestion et d'Exploitation de la Zone Franche d'Activités Commerciales et Logistiques de Ben Guerdane

Société anonyme à responsabilité limitée

Au capital de deux millions de dinars (2 000 000 DT)

Le Conseil d'administration de la Société de Gestion et d'Exploitation de la Zone Franche des Activités Commerciales et logistiques de Ben Guerdane «BG FZ» a le plaisir de vous convier à la deuxième assemblée générale ordinaire pour l'année 2025, qui se tiendra le jeudi 19 juin 2025 à 11 h, au siège de la société, situé au 5ème étage du bâtiment de l'Office Tunisien du Commerce, 65 rue de Syrie, Tunis Belvédère.

L'ordre du jour de cette réunion comprendra les points suivants :

1- Election de Monsieur Abdelmonem Saâdoui, administrateur délégué de l'Office du Commerce de la Tunisie, en tant que président du Conseil d'administration de la société BG FZ, en remplacement de Monsieur Mohamed El Hédi Inoubli, conformément aux dispositions de l'article 15 du contrat constitutif de la société.

2- Approbation de la cession par l'Office du Commerce de la Tunisie d'une action de son portefeuille dans la Société de Gestion et d'Exploitation de la Zone Franche des Activités Commerciales et logistiques de Ben Guerdane au profit de son administrateur délégué.

3- Présentation de l'état d'avancement du projet de mise en œuvre de la zone franche de Ben Guerdane BG FZ.

2025R01640SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES

-SOTRAPIL - S.A -

Au capital social de 20.691.000 dinars

Boulevard Beji CAID ESSEBSI-Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis

Matricule Fiscal : 006473H/A/M/000

CNSS : 62698-36

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL" qui se tiendra le 30 juin 2025 à dix heures du matin à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis aux Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport annuel du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'année 2024 et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024,

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes,

3. Approbation du rapport annuel et des états financiers de l'exercice 2024,

4. Approbation des conventions réglementées et opérations prévues par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et mentionnées au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes,

5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2024,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2024,

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2024,

8. Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2024,

9. Approbation de la nomination de deux nouveaux administrateurs,

10. Redistribution des sièges au Conseil d'Administration,

11. Renouvellement de mandat de sept administrateurs,

12. Information des fonctions occupées par le Président Directeur Général et des autres membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés,

13. Désignation du commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2025-2026-2027

14. Pouvoirs aux fins d'accomplir les formalités de dépôt, de publicité et toutes autres formalités légales.

2025R01644SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SICAM AGRI

Société anonyme

Au capital social de 100 000 TND

Siège social : ROUTE DU KEF MEDJEZ EL BAB 9070

Matricule Fiscal : 1515878 S

Suite aux dispositions de l'article 195 du code des sociétés commerciales, le membre du Conseil

d'Administration de la société SICAM AGRI SA, monsieur Yahia Bayahi, convoque la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 27 juin 2025 à10h du matin, au siège social de la société sise à la Route El Kef - Medjez El Bab - 9070 Béja, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

2- Nomination des nouveaux administrateurs;

3- Questions diverses.

Pour préparer cette réunion les documents nécessaires ont été mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société Route du Kef Medjez El Beb - 9070.

2025R01647SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Medex s.a

Société anonyme

Au capital de 1 000 000 DT

Siège social : 02, Avenue du 03 Août - Trocadéro - 4000 - Sousse

Identifiant unique : 0766763T

Les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, le 25 Juin 2025 à douze heures du matin, au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2024.

2. Approbation des états financiers de l'exercice 2024.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Questions diverses.

2025S00697SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2025

N° d'enregistrement du dépôt au RNE : 2025401219

SOCIETE HOTELIERE SUN BEACH

HOTEL ROYAL KENZ

Société anonyme

Au capital de 5 799 270 dinars

Siège social : Route Touristique Jinen El Kantaoui Hammam Sousse

Identifiant unique : 0047344A

MF : 0047344 AAM 000

Les actionnaires de la société hôtelière SUN BEACH - Hôtel ROYAL KENZ sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 27 Juin 2025 à 11h00 au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2024 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024 ;

- Examen des états financiers de l'exercice 2024 ;

- Approbation s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2024 ;

- Approbation s'il y a lieu des conventions et engagements prévus par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2024;

- Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;

- Questions diverses.

2025S00704SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ADHE-ELS S.A

Société anonyme

Au capital de 24 500 000 DT

Siège social : Km 128 - Zone industrielle - Kalaa Kébira- 4060 - Sousse

Identifiant unique au RNE : 0020024V

Les Actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, le 24 Juin 2025 à. onze heures du matin à la Villa sis au lotissement Narjess II - Hammam Sousse - Port El Kantaoui afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024, ainsi que les conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Désignation d'un commissaire aux comptes.

7. Questions diverses.

2025S00713SANB3

Convocation

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX

SA au capital de 23.063.300 Dinars

Matricule fiscal : 010168FAM000

Registre de commerce : B 128771996

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL -

Les actionnaires de la Société Industrielle des Textiles, sont convoqués le mercredi 25 juin 2025 à 9 heures à l'Hôtel Sheraton, Avenue Ligue Arabe, 1002 Belvédère Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture de rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2024.

3. Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2024.

4. Approbation, s'il y a lieu, des conventions règlementées.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2024.

6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2024.

7. Renouvellement du mandat de 3 administrateurs.

8. Fixation des jetons de présence de l'exercice 2025.

9. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2025.

10. Pouvoir pour les formalités.

En application des dispositions statutaires, ne peuvent assister ou se faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle que les actionnaires inscrits sur les registres

de la Société huit jours avant la date de l'Assemblée et dont chacun possède au moins 10 actions.

Les actionnaires propriétaires de moins de 10 actions, pourront se réunir pour former le nombre d'actions nécessaires et se faire représenter par l'un d'eux muni d'un pouvoir spécial.

2025S00715SANB3

Convocation

SOCIETE HOTELIERE EL MOURADI GOLF

Société anonyme

Au capital de 21.160.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48, Port El Kantaoui 4089- Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0028521S

MF : 28521S/AM/000

CNSS : 165123-29

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Mouradi Golf, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le vendredi 27/6/2025, à 09h pour statuer sur les comptes annuels 2024. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2025413659, en date du 30/5/2025, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés Commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2025S00717SANB3

Convocation

SOCIETE HOTELIERE EL KANTAOUI

Société anonyme

Au capital de 24.100.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48, Port El Kantaoui 4089- Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0381514Q

MF : 381514Q/AM/000

CNSS : 221153-90

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Kantaoui, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le vendredi 27/6/2025, à 10h pour statuer sur les comptes annuels 2024. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n° 2025413689 en date du 30/5/2025, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés Commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2025S00718SANB3

Convocation

SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE PROMOTION TOURISTIQUE

Société anonyme

Au capital de 25.825.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48, Port El Kantaoui 4089 - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0012950 E

MF : 12950 E/A/M/000

CNSS : 68486-04

Messieurs les actionnaires de la Société d'Exploitation et de Promotion Touristique, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le vendredi 27/6/2025, à 11h pour statuer sur les comptes annuels 2024. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2025413719 en date du 30/5/2025, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Renouvellement du mandat des administrateurs.

7. Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés Commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2025S00719SANB3

Convocation

SOCIETE TOURISTIQUE ET THERMALE KROUMIRIE

Société anonyme

Au capital de 34.685.000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48, Port El Kantaoui 4089 - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE 0411859H

MF : 411859H/AM/000

CNSS : 166558-09

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique et Thermale Kroumirie, sont convoqués en

Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le vendredi 27/6/2025, à 12h pour statuer sur les comptes annuels 2024. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2025413769 en date du 30/5/2025, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Nomination d'un commissaire aux comptes.

7. Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés Commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2025S00720SANB3

Convocation

SOCIETE BALNEAIRE DE HAMMAMET SUD

Société anonyme

Au capital de 20 305 000 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48, Port El Kantaoui 4089 - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0496170V

MF : 496170V/AM/000

CNSS : 167821-11

Messieurs les actionnaires de la Société Balnéaire de Hammamet Sud, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le vendredi 27/6/2025, à 13h pour statuer sur les comptes annuels 2024. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2025413779 en date du 30/5/2025, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés Commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2025S00721SANB3

Convocation

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DE MAHDIA

Société anonyme

Au capital de 5.600.000 dinars

Siège social : Route Touristique de Mahdia

Identifiant Unique RNE : 0010973D

MF : 10973D/AM/000

CNSS : 069760-17

Messieurs les actionnaires de la Société de Promotion Touristique de Mahdia, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à Hôtel El Mouradi, Zone Touristique El Kantaoui, Hammam Sousse - Sousse, le samedi 28/6/2025, à 9h pour statuer sur les comptes annuels 2024. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2025413829 en date du 30/5/2025, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Renouvellement du mandat des administrateurs.

7. Nomination d'un commissaire aux comptes.

8. Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés Commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à Hôtel El Mouradi, Zone Touristique El Kantaoui, Hammam Sousse - Sousse durant le délai légal.

2025S00722SANB3

Convocation

SOCIETE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE DU SAHEL

Société anonyme

Au capital de 26.080.000 dinars

Siège social : Hotel El Mouradi BP 48, Port El Kantaoui 4089- Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0341715B

MF : 341715 B/AM/000

CNSS : 131268-27

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement Touristique du Sahel, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le samedi 28/6/2025, à 10h pour statuer sur les comptes annuels 2024. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2025413859 en date du 30/5/2025, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés Commerciales

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2025S00723SANB3

Convocation

SOCIETE TOURISTIQUE EL MOURADI

Société anonyme

Au capital de 59.453.500 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48, Port El Kantaoui 4089 - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0022965 S

MF : 22965S/AM/000

CNSS : 165415-30

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique El Mouradi, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le samedi 28/06/2025, à 11h pour statuer sur les comptes annuels 2024. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2025413879 en date du 30/5/2025, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés Commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2025S00724SANB3

Convocation

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS HOTELIERS EL MOURADI

Société anonyme

Au capital de 83.460.300 dinars

Siège social : Hôtel El Mouradi BP 48, Port El Kantaoui 4089 - Hammam Sousse

Identifiant Unique RNE : 0002099N

MF : 2099N/A/M/000

CNSS : 32239-35

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissements Hôteliers El Mouradi, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le samedi 28/6/2025, à 12h pour statuer sur les comptes annuels 2024. Un exemplaire de la présente convocation a été déposé au CNRE sous le n°2025413919 en date du 30/5/2025, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

3. Approbation des états financiers 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés Commerciales.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir spécial à présenter avant la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2025S00725SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AFRIQUIA MEDICAMENTS "AFRIMED" S.A

Au capital de 4 000.000,000 DT

Siège social : 4 Avenue Tahar Sfar - 4000 Sousse

Identifiant unique : 0340533S

Le conseil d'administrateur de la société «AFRIMED-SA» convoque les actionnaires de la dite société se réunir à l'Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 26 juin 2025 à partir de 15h à l'usine de la société sise à la route de Sousse - 5012 Sahline à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024.

3. Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2024.

4. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2024.

5. Quitus aux membres du conseil d'administration.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2024.

7. Distribution d'une partie des résultats reportés.

8. Approbations des conventions réglementées prévus par les articles 200, 474 et 475 du code des sociétés commerciales.

9. Questions diverses.

10. Pouvoirs pour formalités.

2025S00731SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEDITERRANNEENE DE PRESTATIONS MEDICALES CLINIQUE LA CONCORDE

S.A. au capital de 17 510 000.000

Siège social : Cité Boukhzar Bouhsina - Sousse

M.F : 1235624M/A/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société CLINIQUE LA CONCORDE S.A. sont convoqués

à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 25 juin 2025 à 14 heures au siège social - Cité Boukhzar Bouhsina Sousse en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration pour l'année 2024,

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'année 2024,

3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024,

4. Quitus aux administrateurs,

5. Approbation des opérations prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales

6. Affectation du résultat de l'exercice 2024

7. Jetons de Présence

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité

Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 2025415719 en date du 30/5/2025.

2025S00732SANB3

Convocation à l'AGO

POLYCLINIQUE L'EXCELLENCE

S.A. au capital de 10.400.000 dinars

Adresse : Avenue Taïeb Mhiri - 5100 - Mahdia

IU : 1165339V

Les actionnaires de la Société Polyclinique l'Excellence - Société Anonyme au Capital de 10.400.000 dinars, sis à l'Avenue Taïeb Mhiri - 5100 - Mahdia, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2024 qui se tiendra le dimanche 29 juin 2025 à 10h à l'Hôtel Mahdia Palace en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2024

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2024

3. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2024

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024

5. Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, tel qu'indiqué dans le rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2024.

6. Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2025

7. Election des membres de conseil d'administration.

8. Désignation d'un commissaire aux comptes.

9. Quitus aux administrateurs et au directeur général au titre de la gestion de l'exercice 2024

10. Attribution du pouvoir pour l'exécution des procédures juridiques nécessaires

11. Questions diverses.

Le conseil d'administration de la société informe les actionnaires que tous les documents, nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leur avis sur la gestion et le fonctionnement de la société, seront mis à leurs dispositions au siège de la société quinze jours avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée.

2025X00780SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«SOTUFRA S.A.»

Société anonyme

Au capital de 635.250 dinars

Siège social : Zone Industrielle Grombalia

I.F. : 20477 -X-A/M/00

Messieurs les actionnaires de la société «SOTUFRA S.A» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 28 juin 2025 à 11 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2024 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;

- Examen et approbation des états financiers 2024 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

- Pouvoirs pour formalités.

2025401898SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Société Commerciale et Industrielle des Produits en Plastiques "SCIPP"

Société anonyme

Au capital de 20.000.000 Dinars

Siège social : Z.I de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

IU : 001767Y

CNSS : 53880/45

Messieurs les actionnaires de la Société Commerciale et Industrielle des Produits en Plastiques "SCIPP», sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 23 juin 2025 à 16h au siège social de la société, sis à la Zone Industrielle de Ksar Said 2086 Douar Hicher, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode convocation de l'assemblée

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31.12.2024.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2024.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

6. Approbation des conventions réglementées visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

7. Renouvellement du mandat de deux administrateurs.

8. Quitus aux dirigeants et aux administrateurs

8. Pouvoirs pour formalités.

9. Questions diverses.

2025401906SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

APICEM - PRIVATE INSTITUTE FOR SCIENCE AND TECHNOLOGY IN APPLIED INFORMATICS OF SOUSSE

Société anonyme

Au capital de 3 500 000 DT

Siège social : Complexe Immobilier Lake Tower, 8ème Etage Bureau E05 - Angle Avenue Beji Caied Essebsi et la Feuille d'Erable - les Berges du Lac II, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1705772Q

Messieurs les actionnaires de la société APICEM - PRIVATE INSTITUTE FOR SCIENCE AND TECHNOLOGY IN APPLIED INFORMATICS OF SOUSSE, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 7 juillet 2025 à Neuf heures au siège de la société, à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2024 ;

2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs au même exercice ;

3. Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2024

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2024:

5. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2024 :

7. Quitus aux administrateurs et au Président Directeur Général ;

En cas d'empêchement d'un actionnaire d'assister personnellement à l'Assemblée Générale Ordinaire, il peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par un mandataire, dûment habilité à cet effet.

Les documents nécessaires à l'assemblée, sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société à compter du 20 juin 2025, et ce conformément aux dispositions légales.

2025401907SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Gestion Hôtelière et Touristique "PHEBUS SA"

Société anonyme

Au capital social de 3 228 000 DT

Siège social : Les Cotes de Carthage, 2070 La Marsa - Tunisie

MF/RNE : 496086 A

Les actionnaires de la société «SOGEHOT PHEBUS SA» sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire au siège de la société, le lundi 30 Juin 2025 à 10 heures et ayant pour ordre du jour les points suivants :

1. Entériner le retard de la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire relative à l'approbation des comptes de l'exercice 2020 ;

2. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2020;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2020;

5. Approbation des conventions réglementées;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020;

7. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020;

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

9. Questions diverses.

2025401912SANB3

2ème Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE CIVILE DU 32 RUE CHARLES DE GAULE

Siège social : 15 bis Rue Ghandi TUNIS

Identifiant unique

0434103 R

Les associés de la société civile du 32 Rue Charles De gaule sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 24 juin 2025 à 9 H à l'immeuble STB 11ème étage : 25 Av Jean Jaurès Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des états financiers de la société pour les exercices 2022-2023 et 2024 et lecture des rapports de gestion relatifs aux dits exercices;

2. Approbation des états financiers des exercices 2022-2023 et 2024 ;

3. Quitus au gérant de la société pour sa gestion durant les dits exercices;

4. Affectation des résultats;

5. Renouvellement du mandat du gérant;

6. Questions diverses.

2025401914SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 30 juin 2025

SOCIETE EXPANSION INVESTISSEMENT ET SERVICES

«EXIS»

Société anonyme

Au capital de 25 000 000 ,000 dinars

Siège social : 72 bis Rue des minéraux ZI La Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant unique : 0710655M

Le conseil d'administration réuni le mardi 27 mai 2025, a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire le lundi 30 juin 2025, à 11h30 au 72 bis Rue des Minéraux ZI La Charguia 1 - 2035 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement des délais de convocation.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2024.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024.

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2024.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2024.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Approbation des conventions régies par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

8. Ratification de la nomination d'un nouvel administrateur.

9. Nomination et renouvellement du mandat des administrateurs.

10. Fixation des jetons de présence des administrateurs.

11. Approbation de l'ajustement des réserves légales.

12. Pouvoirs en vue des formalités.

2025401917SANB3

Report de date

SOCIETE D'ASSISTANCE EN MANAGEMENT D'ETUDES ET DE FORMATION

«SAMEF»

S.A au capital de 220.000 DT

23, Rue Emir Abd Elkarim,

Mutuelle Ville - 1082 - Tunis

Identifiant unique : 0000649N

MF : 0000649N/A/M/000

CNSS : 44132-94

Les réunions de l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'exercice 2023 fixées au 6 juin 2025 sont repoussées au 27 juin 2025 à 10H au siège de la SAMEF pour le même objet et ce, en raison de la coïncidence de cette date avec celle de l'Aid.

2025401936SANB3

Convocation

Société BSB S.A

Au capital de 13 392 000 DT

11, Rue Kamel Atatürk - Tunis

IU : 0033319 B

Les actionnaires de la société BSB SA sont priés d'assister à l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 26-6-2025 à 11H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes de l'exercice 2024 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2024;

- Rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

- Renouvellement des mandats des administrateurs ;

- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes;

Tous les documents de l'assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de l'assemblée.

2025401947SANB3

Convocation

BSB SERVICE & PARTS

SA au capital de 2 000 000 DT

Zone Industrielle Sidi Daoued La Marsa Tunis

Identifiant Unique : 1211087 F

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 26 Juin 2025 à 12H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2024;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2024;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats.

Ils sont priés, en outre, d'assister à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le même jour à 12H30 au même lieu en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes sur les motifs et les modalités de l'augmentation du capital;

- Augmentation du capital;

- Pouvoirs et formalités.

Tous les documents de ces deux assemblées sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de la réunion.

2025401948SANB3

Convocation

BSB IMMOBILIERE.SA

Au capital de 4 000 000 DT

11, Rue Kamel Atatürk - Tunis

Identifiant Unique : 0578893 E

les actionnaires de la société BSB IMMOBILIERE SA sont priés d'assister à l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 26 Juin 2025 à 13H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2024;

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion et des états financiers de l'exercice 2024 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

Tous les documents de l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de la réunion.

2025401949SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Tunisienne de Garantie

SA au capital de 3 000 000 DT

Siège social : 34, Rue Hédi Karray - Centre urbain nord el Menzah IV - 1004 Tunis

Identifiant Unique : 0836957S

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Garantie sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 26 juin 2025 à 10h du matin, à l'Hôtel Movenpick, rue du Lac Huron, Les Berges du Lac, Lac1 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des états financiers et du rapport de gestion du Conseil d'Administration de l'exercice 2024,

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024,

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2024.

4- Approbation des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 202 du code des sociétés commerciales,

5- Quitus aux administrateurs,

6- Affectation des résultats de l'exercice 2024,

7- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2024.

2025402021SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

SOCIETE NOVOTEX

Société à Responsabilité Limitée SARL

Au capital social de 100 000 dinars

Siège Social : Zone Industrielle de Kalaa Sghira 4021 - Sousse

IU : 1114960E

Les associés de la société «NOVOTEX» société à responsabilité limitée en cours de liquidation sont convoqués par le liquidateur M. Krifa Mokhtar à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le 30/06/2025 à 10 heures à l'adresse suivante :

«Cabinet ATR Bureau Sousse sis à la rue des roses - 4000 Sousse», et ce pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

L'assemblée Générale Extraordinaire est convoquée afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- La ratification du mode et du délai de la convocation

2- La prorogation du mandat du liquidateur M. Krifa Mokhtar

3- Approbation du contrat de vente avec la société «Compagnie Internationale de Leasing» daté du 23/06/2023.

4- Questions diverses.

2025R01697SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Médicase s.a.r.l

Société à Responsabilité Limitée

Au capital social de 400 000 Dinars

Siège social : 02, Avenue 03 Août - Trocadéro - 4000 - Sousse

Identifiant unique : 0020435L

Les associés sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, le 21 Juin 2025 à dix heures du matin, au siège de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024, ainsi que les conventions visées par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus aux Gérants.

6. Désignation d'un commissaire aux comptes.

7. Questions diverses.

2025S00698SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ADHE-ELS International s.a.r.l

Société à Responsabilité limitée

Au capital social de 8 820 000 Dinars

Siège social : Km 128-Zone Industrielle - Kalaa Kébira - 4060 - Sousse

Identifiant unique : 1194252A

Les associés sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, le 20 Juin 2025 à onze heures du matin, au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024, ainsi que les conventions visées par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus au Gérant.

6. Questions diverses.

2025S00699SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

NET IMMOBILIERE s.a.r.l

Société à Responsabilité Limité

Au capital social de 5 980 000 Dinars

Siège social : 02, Avenue du 03 Août - Trocadéro - 4000 - Sousse

Identifiant unique : 0708431 B

Les associés sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, le 23 Juin 2025 à dix heures du matin, au siège de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024, ainsi que les conventions visées par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus aux Gérants.

6. Désignation d'un commissaire aux comptes.

7. Questions diverses.

2025S00700SRLB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Maintenance Médicale s.a.r.l

Capital social de 327 500 Dinars

Siège social : Km 128 - Zone industrielle - Kalaa Kébira - 4060 - Sousse

Identifiant Unique au RNE : 0020236F

Les associés sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, le 20 Juin 2025 à neuf heures du matin, au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2024.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024, ainsi que les conventions visées par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2024.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2024.

5. Quitus à la Gérante.

6. Désignation d'un commissaire aux comptes.

7. Questions diverses.

2025S00701SRLB3

Sociétés communautaires

Société communautaire locale agricole «Bio.DO-MO»

Capital : 10000000 DT

Conformément au décret n°15 de 2022 relatif aux sociétés communautaires et selon le chapitre 32 du décret précité

L'organisme fondateur de la société communautaire locale agricole

«Bio.DO-MO» appris tous ses actionnaires que l'assemblée générale constitutive de la société se tiendra le 19/06/2025 à 10H du matin au siège du café Romain Gourchia rue El Goussa, Arndoun, Gouvernorat de Béja selon l'ordre du jour suivant :

- Approbation du modèle de statut.

- Election des membres du conseil d'administration de la société.

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour une durée de 3 ans renouvelables une seule fois.

Cette annonce est considérée appel à tous les actionnaires et à ceux qui souhaitent se présenter au conseil d'administration une candidature (Annexe n°7) en exposition ci-joint une copie de la carte d'identité nationale 8 jours avant l'assemblée.

2025R01652SODB3

Convocation à l'assemblée générale constitutive

Le comité fondateur de la société civile locale Caretta Beach, à El Ghadhabna, dans la délégation de Chebba du gouvernorat de Mahdia, annonce que son assemblée générale constitutive se tiendra le samedi 14 juin 2025, à la Maison de la Jeunesse d'El Ghadhabna, à partir de 9h. Cette annonce constitue une invitation officielle à tous les souscripteurs à son capital.

Membres fondateurs :

Safoine Ismail +21628467183

Hsen Mahmoud +21622934367

Marwa Ismail +21623761892

Amana Elouej +21690092070

2025S00739SODB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale 2024

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DE SERVICE AGRICOLE NOUR

Forme juridique : Société Mutuelle de Base de Service Agricole

MF : 1545259 L/N/M/000

RC : C04257952017

Tél : 28007778

La Société Mutuelle de Base de Service Agricole Nour annonce la tenue de son assemblée générale et ce le 3 juillet 2025 à 10h00 au sein de salle de conférence de l'union de l'agriculture et de la pêche du Bizerte.

L'ordre du jour postera sur :

1. Présentation du rapport moral de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles Nour et les approuver;

2. Présentation des rapports financiers du commissaire aux comptes pour l'année 2024 et les approuver;

3. Décharges des membres du conseil d'administration et les approuver.

4. Annonce d'un changement de siège social de notre société.

5. Nomination d'un commissaire aux comptes.

Remarque :

Les rapports financiers peuvent être consultés à partir du 25 juin 2025 au sein de la société mutuelle de base de services agricoles Nour.

2025R01621SODB3

Convocation

Société coopérative Al Khayrat

Matricule fiscal : 000-M-P-Y-1293772

Le président du conseil d'administration de la Société Coopérative Al khayrat invite toutes les personnes impliquées dans la société à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21-6-2025 pour approuver le rapport financier et littéraire et étudier certaines des préoccupations qui concernent l'entreprise.

Il a été publié dans le journal le Quotidien en date du 29/5/2025 sous le N° IP 225/4772.

2025R01649SODB3

Convocation

SOCIETE MUTUELLE DE BASE REGIONAL AVICOLE DU CAP BON

"C.A.V.I.C.A.B"

Adresse : Rue Mongi Bali 8000 Nabeul

Capital : 600.000 dinars

M.F : 39737-S

La Société Mutuelle de Base Régional Avicole du Cap Bon «C.A.V.I.C.A.B» informe tous ses adhérents de la tenue d'une assemblée générale ordinaire 2024 prévue pour le Mardi 24 Juin 2025 à 09h30 du matin au siège de l'Union Régionale des Agriculteurs et de Pêche de Nabeul pour débattre l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier de l'année 2024

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes d'exercice 2024

3- Débat et approbation des rapports

4- Acceptation de nouveaux adhérents

5- Déchargement de quotient des membres de conseil d'administration pour 2024

6- Attribution du résultat

7- Renouvellement de tiers des membres du conseil d'administration

Observation :

- Pour tous ceux qui souhaitent se présenter aux membres du conseil d'administration de déposer une demande au siège de la société avant le 17/6/2025.

- Tous les rapports sont à la disposition des adhérents au siège de la société pour l'accès.

2025R01662SODB3

DIVERS

Avis au public

Appel d'offre

Société APPROCA - SARL

MF : 1094324S

Le syndic de faillite de la Société APPROCA située à la Zone Industrielle Mghira 2, informe le public de la mise en vente d'un lot du matériel industriel de production.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite, sis au 11, rue de Beyrouth, bureau n°19 - Tunis

Belvédère Tél : 98541481 - 71843062

Les offres doivent parvenir sous pli fermé directement au cabinet du syndic de faillite ou par Rapide poste au plus tard le 06 juin 2025.

L'enveloppe doit porter la mention "Confidentiel - Avis d'appel d'offre de vente du matériel industriel de la Société APPROCA".

2025R01620DIVD2

Déclaration de perte de titre foncier

Je soussigné le propriétaire du titre foncier n°04/10707 Mr. Ali Gatri titulaire de la CIN n°00114346, déclare la perte de la copie originale du titre de propriété n°04/10707 du 27/9/2005 de la propriété foncière n°8026 Le Kef dans des circonstances inconnues.

Selon la déclaration sur l'honneur signée le 21 avril 2025 enregistrée à la mairie le 21 avril 2025 sous le numéro 4163/8.

2025R01622DIVD2

Avis

Mr Abd Ennaser Hosni Ben Mohamed Ben Salah Hammemi informe le public que son titre de propriété concernant d'une maison d'une superficie de 181 m² situé à la route de l'aéroport km2 Sfax, lui a été accordée par acte de donation en date du 9/01/2023 enregistré le 12/01/2023 N°002591 avec le témoignage des juges notaires Zouheir Abid et Ilyes Mallek est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax rue de Carthage immeuble Ibn Zohr bureau M1 aux cours de 30 jours de cette publication.

2025X00761DIVD2

Avis

Emna Bent Amara Yakoubi avise qu'elle est propriétaire d'un terrain de 3264 m² avec une vieille maison et un puits sis à la route El Ain Khazzenet Passage Ben Said El Ain Sfax que le titre de propriété étant perdu et elle veut en extraire un deuxième original des registres des notaires Mohamed Ahmed Baklouti et Jamila Haj Hmida.

Toutes contestations devront s'adresser chez le notaire Mourad Hajjem Rue des notaires n°21 Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cet avis.

Passant ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2025X00762DIVD2

Appel d'offres pour la vente d'un immeuble - Nabeul

Le syndic de faillite M Lotfi KHELIFI de la société Africaine d'électricité dont l'étude est au 23 avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis, se propose de vendre par voie d'appel d'offres suivant cahier des charges l'immeuble situé à l'avenue Habib Bourguiba route de Tunis en face station service Shell Nabeul qui en un lot de terrain d'une superficie de 390 TF n°594742 Nabeul parcelle n°454 sur lequel est édifié un bâtiment à usage administratif et commercial composé d'un sous-sol et d'un RDC d'une superficie couverte de 320 m².

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra effectuer une visite et ce, après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 200 dinars non remboursable.

Le paiement du prix par le biais de crédits bancaires est possible.

Le dernier délai pour l'envoi par rapide poste des offres est fixé au 7 Juillet 2025.

Contacts et Renseignements sur le N°52375435 ou Email : khelifi.lotfi@planet.tn

2025401923DIVD2

Appel d'offres pour la vente d'un terrain à Lebna -Nabeul

Le syndic de faillite M Lotfi KHELIFI de Mouaya Haj Hassine dont l'étude est au 23 avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis, se propose de vendre par voie d'appel d'offres suivant cahier des charges un terrain d'une superficie de 20.350 m² situé sur la route menant à la plage ville de Lebna - Nabeul, objet de la parcelle numéro 519 du TF n°624972 Nabeul dénommé "Elhem 13" sur lequel est édifié :

- Une ancienne maison d'une superficie de 150 m², composée de 5 pièces, une cuisine, une salle de bain et un hall central.

- Entrepôt de 85 m² et un puits superficiel.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra effectuer une visite et ce, après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 200 dinars non remboursable.

Le paiement du prix par le biais de crédits bancaires est possible.

Le dernier délai pour l'envoi par rapide poste des offres est fixé au 07 Juillet 2025.

Contacts et Renseignements sur le N° 52375435 ou Email : khelifi.lotfi@planet.tn

2025401924DIVD2

Appel d'offres pour la cession de deux Appartements

Mr Lotfi KHELIFI le syndic de faillite de Maaouia Bel Hadj Hassine dont l'étude est au 23 avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis, se propose de vendre par voie d'appel d'offres suivant cahier des charges deux appartements -studios- se trouvant au 1er étage de l'immeuble situé au centre ville de Nabeul avenue Habib Thamer, n°17, objet de la parcelle n°38 du TF n°47317 Tunis dénommé «Salvator Moussa A», représentant 75.45 parts indivises de 1006 parts :

Le premier appartement d'une superficie de 81 m², composé de 3 pièces, cuisine et salle d'eau.

Le deuxième appartement d'une superficie de 39 m², composé de 02 pièces, cuisine et salle d'eau.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra effectuer une visite et ce, après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 200 dinars non remboursable.

Le paiement du prix par le biais de crédits bancaires est possible.

Le dernier délai pour l'envoi par rapide poste des offres est fixé au 07 Juillet 2025.

Contacts et Renseignements sur le N°52375435 ou Email : khelifi.lotfi@planet.tn

2025401925DIVD2

Appel d'offres pour la vente d'un terrain à Lebna PLAGE -Nabeul

Mr Lotfi KHELIFI le syndic de faillite de Mouaya Haj Hassine dont l'étude est au 23 avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis, se propose de vendre par voie d'appel d'offres suivant cahier des charges un lot de terrain d'une superficie de 15.650 m² situé en front de mer de la ville Lebna - Nabeul, objet de la parcelle n°642 du TF n°593273 Nabeul dénommé "Najet 222".

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra effectuer une visite et ce, après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 200 dinars non remboursable.

Le paiement du prix par le biais de crédits bancaires est possible.

Le dernier délai pour l'envoi par rapide poste des offres est fixé au 7 Juillet 2025.

Contacts et Renseignements sur le N° 52375435 ou Email : khelifi.lotfi@planet.tn

2025401926DIVD2

Cession d'une Entreprise

EUROTEX - SARL - En liquidation

I.U : 0883473Q/A/M/000

Dans le cadre de la liquidation de la société EUROTEX en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 5/12/2014 et en exécution de l'ordonnance émanant de juge commissaire en date du 26/5/2025 le liquidateur se propose de mettre en vente l'ensemble de la société (sous Douane) : un terrain sis à l'Avenue de la République Zone Industrielle Zaghouan d'une superficie de 2400 m² contenant une unité industrielle composée d'un atelier de confection, des équipements de confection et une voiture Fiat Fiorino.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au cabinet du liquidateur, domicilié au 53, Rue Echam 2ème Etage App N° 6 - 1002 Tunis - Tél : 71 830 168, pour retirer le cahier des charges contre le paiement de 100 dinars.

La visite de la société est fixée après le retrait du cahier des charges et suite à un rendez-vous avec le syndic de faillite.

Le dernier délai de la réception des offres est fixé pour le 11 Juillet 2025, le cachet de la poste fait foi.

2025401931DIVD2

Rectificatifs

Demande de rectification

Suite aux erreurs observés par notre part sur l'annonce de constitution d'une association n°2025 R 00899 APS F1 paru au JORT daté du 11 Avril 2025 page n°41.

Je vous demande de bien vouloir apporter les rectifications suivantes :

Lire : Association Tunisienne des Eleveurs du Chien Berger Allemand

Au lieu de : Association Tunisienne des Eleveurs du Chien du Berger Allemand.

Lire : Appartement n° C-3-2 Résidence Essalem, Jardins de Carthage 1090, Tunis - Tunisie.

Au lieu de : Appartement N° C3-2 Résidence de la Paix - Jardins de Carthage - Tunisie.

Lire : Président : Alif Saidane au lieu de : Présidente : Elif Saedan.

Lire : Secrétaire Général : Mongi Hadj Ali au lieu de Secrétaire Général : El Haj Ali Mongi.

2025R01547RECZ9

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DU COMMERCE ET DE
PROMOTION DES EXORTATIONS
OFFICE DU COMMERCE DE LA TUNISIE

BILAN
(Exprime en dinars)
Exercice clos le 31 décembre 2023

	Notes	2023	2022	2022 Rectiicatif
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
Capitaux propres				
Fonds de dotation		500 000	500 000	500 000
Reserves pour fonds social	10	- 1 719 699	- 1 729 116	- 1 729 116
Autres capitaux propres		32 618 513	36 368 513	36 368 513
Resultats reportés		- 825 377 070	- 401 408 011	- 401 408 011
Modifications comptables	10-1	- 5 406 872	- 3 750 000	- 7 005 696
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		**- 799 385 128**	**- 370 018 614**	**- 373 274 310**
Résultat de l'exercice		**- 205 796 589**	**- 423 969 058**	**- 426 120 234**
Total des capitaux propres avant affectation		**- 1 005 181 717**	**- 793 987 672**	**- 799 394 544**
Passifs				
Passifs non courants	11			
emprunts		322 958 737	223 324 974	223 324 974
Provisions pour risqueś et charges		**3 917 473**	-	**5 406 872**
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	12	259 773 738	215 553 450	215 553 450
Provisions pour risques et charges	13	24 320 398	52 370 436	52 370 436
Autres passifs courants	14	131 155 491	46 340 402	46 340 402
Concours bancaires et autres passifs financier	15	538 392 060	502 318 053	502 318 053
Total des passifs		**1 280 517 897**	**1 039 907 315**	**1 045 314 187**
Total des capitaux propres et des passifs		**275 336 180**	**245 919 643**	**245 919 643**

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DU COMMERCE ET DE PROMOTION DES EXORTATIONS

OFFICE DU COMMERCE DE LA TUNISIE

BILAN

(Exprime en dinars)
Exercice clos le 31 décembre 2023

	Notes	2023	2022	2022 Rectificatif
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilises				
Immobilisations incorporelles	4	2 460 902	1 362 840	1 362 840
Amortissements		- 1 592 970	- 1 257 299	- 1 257 299
		867 932	**105 541**	**105 541**
Immobilisations corporelles	4	55 505 681	55 269 608	55 269 608
Amortissements		- 39 922 405	- 38 467 029	- 38 467 029
		15 583 276	**16 802 579**	**16 802 579**
Immobilisations financières	5	36 270 688	36 803 796	36 803 796
Provisions		- 12 136 808	- 12 589 423	- 12 589 423
		24 133 880	**24 214 373**	**24 214 373**
Total des actifs non courants		**40 585 088**	**41 122 493**	**41 122 493**
ACTIFS COURANTS				
Stocks	6	177 983 762	203 808 543	203 808 543
Provisions		- 14 103 466	- 66 129 751	- 66 129 751
		163 880 296	**137 678 792**	**137 678 792**
Clients et comptes rattachés	7	832 706	715 055	715 055
Provisions		- 587 546	- 587 546	- 587 546
		245 160	**127 509**	**127 509**
Autres actifs courants	8	71 826 847	71 678 264	71 678 264
Provisions		**- 20 023 413**	**- 14 452 470**	**- 14 452 470**
		51 803 434	**57 225 794**	**57 225 794**
Placements et autres actifs financiers				
Liquidités et équivalents de liquidités	9	18 822 202	9 765 054	9 765 054
Total des actifs courants		**234 751 092**	**204 797 150**	**204 797 150**
Total des actifs		**275 336 180**	**245 919 643**	**245 919 643**

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DU COMMERCE ET DE
PROMOTION DES EXORTATIONS

OFFICE DU COMMERCE DE LA TUNISIE

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprime en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2023

	2023	2022
Flux de tresorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	838 886 935	851 181 463
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 897 082 823	- 927 808 662
Interéts reçus	-	254 796
Impots sur les benefices payés	-	-
Subvention d'exploitation reçue	16 357 095	-
Flux de tresorerie provenant de l'exploitation	**- 41 838 793**	**- 76 372 403**
Flux de tresorerie liés aux investissements		
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	- 1 478 840	- 1 007 261
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		239 750
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	25 500
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investisse	**- 1 478 840**	**- 742 011**
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Dividendes et autres distributions	3 337 961	3 196 491
Encaissements provenant des emprunts	69 773 180	80 083 511
Remboursement des emprunts	- 20 736 360	- 26 329 776
Flux provenant des comptes des marchés administratifs et des fonds de contre-partie	-	-
Flux de tresorerie provenant du financement	**52 374 781**	**56 950 226**
Variations de trésorerie	**9 057 147**	**- 20 215 188**
Trésorerie au début de l'exercice	**9 926 990**	**30 142 178**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**18 984 138**	**9 926 990**

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DU COMMERCE ET DE
PROMOTION DES EXORTATIONS
OFFICE DU COMMERCE DE LA TUNISIE

ETAT DE RESULTAT
(Exprime en dinars)
Exercice clos le 31 décembre 2023

	Notes	2023	2022	2022 Rectiicatif
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	16	725 032 952	739 553 597	739 553 597
Cout des ventes	17	- 918 872 950	- 1 098 943 005	- 1 098 943 005
Marge brute		**- 193 839 998**	**- 359 389 408**	**- 359 389 408**
Autres produits d'exploitation	18	124 909 526	109 392 137	109 392 137
Frais de distribution		- 15 044 897	- 15 129 215	- 15 129 215
Frais d'administration		- 14 248 136	- 16 311 173	- 18 462 349
Autres charges d'exploitation	19	- 50 868 270	- 118 985 205	- 118 985 205
Résultat d'exploitation		**- 149 091 775**	**- 400 422 864**	**- 402 574 040**
Produits financiers		563 069	711 160	711 160
Charges financières		- 66 360 706	- 38 063 018	- 38 063 018
Produits des placements	20	3 902 692	3 345 905	3 345 905
Autres gains ordinaires		7 738 249	11 542 596	11 542 596
Autres pertes ordinaires		- 1 784 917	- 300 004	- 300 004
Resultat dés activités ordinaires avant impot		**- 205 033 388**	**- 423 186 225**	**- 425 337 401**
Impot sur les bénéfices		- 763 201	- 782 833	- 782 833
Resultat des activités ordinaires après impots		**- 205 796 589**	**- 423 969 058**	**- 426 120 234**
Elément extraordinaires (pertes/gains)				
Resultat net de l'exercice		**- 205 796 589**	**- 423 969 058**	**- 426 120 234**
Modifications comptables		**- 5 406 872**	**- 3 750 000**	**- 7 005 696**
Resultat net de l'exercice après modifications comptables		**- 211 203 461**	**- 427 719 058**	**- 433 125 930**

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DU COMMERCE ET DE PROMOTION DES EXORTATIONS
OFFICE DU COMMERCE DE LA TUNISIE

Schéma des soldes intermediaires de gestion
(Exprimé en dinars)
Exercice clos le 31 decembre 2023

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2023	2022	2022 rectificatif
Ventes marchandises	528 751 731	cout d'achat des marchandises vendues	695 455 432	**Marge commerciale**	**- 166 703 701**	- 256 421 955	- 256 421 955
Revenus	196 281 220						
Production stockée	- 11 615 399,00	Destockage production					
Total	**184 665 821**			**Production**	**184 665 821**	**287 080 203**	**287 080 203**
Production	184 665 821	Achats consommés	218 807 942	**Marge/coût de matière**	**34 142 121**	- 102 967 452	- 102 967 452
Marge commerciale	- 166 703 701						
Marge sur coût de matière	- 34 142 121						
Subvention d'exploitation	6 257 312						
Total	**194 588 510**	Autres charges externes	**3 996 011**	**Valeur ajoutée brute**	**- 198 584 520**	**- 355 864 409**	**- 355 864 409**
Valeur ajoutée brute	198 584 520	Impots et taxes	1 193 165				
		Charges de personnel	22 441 800				
Total	**- 198 584 520**		**23 634 965**	**Excedent brut d'expl**	**- 222 219 485**	**- 380 832 749**	**- 402 343 925**
Excedent brut d'exploitation	- 222 219 485	Autres charges ordinaires	1 424 748				
Autres produits ordinaires	126 390 464	Charges financières	71 721 441				
Produits financiers	9 826 495	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	45 884 673				
		Impôts sur le resultat ordinaire	763 201				
		Modifications comptables	5 406 872				
Total	**86 002 526**		**125 200 935**	**Resultat des activités ordinaires**	**- 211 203 461**	**- 427 719 058**	**- 433 125 930**

2025R01633BCFA5